

# CPEV: la réalité des sacrifices

	Plan avant 01.01.2014	Plan actuel	Plan 2019 imposé par le CA
Bases techniques	EVK 2000	VZ 2010	VZ 2015
Taux technique	4%	3.25%	<b>2.70%</b>
Durée de cotisation	37,5 ans	38 ans	<b>40 ans</b>
Taux de rente			
- Maximum	60%	60%	60%
- Annuel	1.6%	1.579%	1.5%
Âge minimum de retraite	60 ans (col. 1) 58 ans (col. 2)	62 ans (col. 1) 60 ans (col. 2)	<b>64 ans (col. 1)</b> <b>62 ans (col. 2)</b>
Âge d'entrée	22 ans 6 mois (col.1) 20 ans 6 mois (col.1)	24 ans (col.1) 22 ans (col.2)	24 ans (col.1) 22 ans (col.2)
Âge terme	62 ans	63 ans	<b>65 ans</b>
Réduction du taux de pension pour anticipation	5% par année d'anticipation	6% par année d'anticipation	Pas mentionné dans le plan proposé
Salaire assuré	Moyenne des salaires des 3 dernières années (36 mois)	Moyenne des salaires des 12 dernières années (144 mois)	Moyenne des salaires des 12 dernières années (144 mois)
Taux de cotisation	9% assuré-e 15% employeur	10% assuré-e 15,5 % employeur	10% assuré-e 15,5 % employeur
Contribution de rappel	N'existait pas	En cas de changement de classe ou augmentation de salaire équivalente	En cas de changement de classe ou augmentation de salaire équivalente